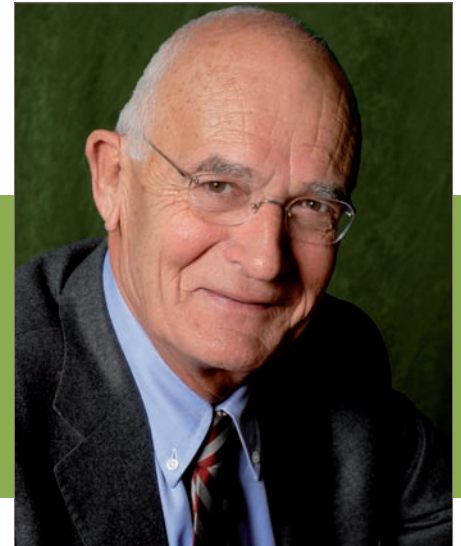


# Histoire,

## positionnement et idéal

par le Secrétaire général, le Docteur Jean-René Tapissier

*Chirurgien viscéraliste libéral et hospitalier, le Docteur Jean-René Tapissier est nommé Administrateur de l'AGMF en 1996 et en occupe la fonction de Vice-président de 2004 à 2010. Il est aujourd'hui Secrétaire général de Groupe Pasteur Mutualité.*



**G**roupe Pasteur Mutualité a vu le jour en 2002, à la suite de la réforme du Code de la mutualité. Sa création a permis de fédérer une centaine de mutuelles départementales, régionales et nationales, ainsi que les unions de l'Association Générale des Médecins de France. Il exerce auprès de tous les professionnels de santé des activités assurantielles via AGMF Prévoyance et des activités sociales via AGMF Action sociale.

L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE (AGMF) est née en 1858 par décret impérial, sous l'impulsion de trois hommes : les docteurs François

Jeannel, Amédée Latour et Pierre Rayer. Sa création avait été préalablement proposée et soutenue en 1845 par un Congrès réunissant plus de 1 000 médecins à Paris. Couvrant rapidement la France entière, l'AGMF a été le premier organisme représentatif des médecins auprès des pouvoirs publics, traitant à la fois de défense et d'indépendance professionnelles, de discipline et d'éthique, d'assistance et de protection libre. Par son rôle et l'étendue de ses missions, elle a précédé des organismes majeurs, tels que les syndicats, le Conseil de l'Ordre et les caisses de retraite.

Les nombreuses initiatives, que l'Association Générale des Médecins de France a pu prendre au cours de son histoire, témoignent de son rôle précurseur dans des domaines variés et des moyens mis en œuvre en faveur du plus grand nombre :

- **actions en faveur des plus âgés** avec les créations dès 1863 de caisses de pensions viagères et de caisses de pensions de retraite en 1884, d'une allocation d'ancienneté en 1912 et d'une retraite de droit en 1921..., jusqu'à l'apparition de la Caisse

Autonome de Retraite des Médecins de France (CARMF), en 1948.

- **actions en faveur des femmes** grâce à leur admission au sein de l'association dès 1891 puis en faveur des épouses et de la famille des médecins, avec la création en 1896 de la caisse des veuves et des orphelins.

- **actions en faveur des blessés, des invalides et des réformés** : la caisse médicale de guerre a été fondée en 1914 par l'Association pour aider les 14 000 médecins mobilisés pendant la guerre.

- **actions face à la maladie**, avec la création en 1894 de l'Association Amicale des Médecins Français, d'une caisse complémentaire maladie en 1921 et de la caisse de couverture sociale en 1965.

- **actions permettant d'accompagner les proches lors d'un décès**, avec les mises en place d'assurances groupe décès invalidité en 1950 et d'une aide immédiate au décès en 1954.

- **actions en faveur des étudiants et professionnels en formation** : admission des internes dès 1921, et création en 1971 de sociétés mutualistes étudiantes régionales (SMER), avec 15 000 adhérents dès la première année.

“ Créer une œuvre de prévoyance est méritoire et difficile ; mais transformer une œuvre ancienne, et en améliorer le mécanisme, la plier aux nécessités nouvelles est infiniment plus délicat.

Le Président Paul Brouardel en 1902

## Les grandes dates de Groupe Pasteur Mutualité

1858

Création de l'Association Générale des Médecins de France.

1866

L'AGMF réunit plus de 6 000 membres répartis dans 96 sociétés locales.

1910

Création de la Mutualité Familiale du Corps Médical Français.

1947

L'AGMF devient une fédération mutualiste.

1990

Création d'une fédération mutualiste baptisée Groupe Pasteur Mutualité.

1992

Groupe Pasteur Mutualité crée des entités professionnelles ouvertes à tous les professionnels de santé : chirurgiens dentistes, pharmaciens, vétérinaires, masseurs kinésithérapeutes et infirmiers.

1997

Création de GPM Assurances SA, société d'assurances vie.

2007

Fusion des Unions AGMF et de GPM.

2008

Création de la Fondation d'entreprise Groupe Pasteur Mutualité.

2009

Création de Panacea Assurances, société d'assurances couvrant les risques incendie et éléments naturels, dommages aux biens, responsabilité civile professionnelle, pertes pécuniaires et offrant une protection juridique.

• **actions en direction des médecins hospitaliers**, avec la création en 1955 de la société mutualiste des médecins chirurgiens et spécialistes des hôpitaux publics.

### ASSISTANCE, PROTECTION ET CONFRATERNITÉ

Les trois valeurs fondatrices de l'AGMF ont su pendant plus de 150 ans traverser les tumultes, et en même temps accompagner les profondes mutations sociales et politiques du pays.

Face aux situations individuelles difficiles et urgentes, que constituent, parmi d'autres, la maladie, le handicap ou le décès, la vocation d'ENTRAÏDE du Groupe ne s'est jamais démentie. Les missions de secours des médecins « tombés dans l'infortune » ont ainsi fait partie des premiers combats menés par des mutuelles départementales.

Depuis 2002, Groupe Pasteur Mutualité poursuit le même idéal — fidélité au passé, confiance et volonté de construire l'avenir — auprès de l'ensemble des professionnels de santé, qu'ils soient étudiants, à la retraite ou en activité ; qu'ils exercent en libéraux, en hospitaliers ou en

tant que salariés. Son esprit d'ouverture l'a encouragé à élargir son action aux professionnels non médecins dès 1992 : pharmaciens, dentistes, vétérinaires, sages-femmes, infirmiers et infirmières, et kinésithérapeutes.

Le Groupe est administré par des professionnels de santé, dans un esprit mutualiste de partage des risques et d'équité, à la recherche des meilleurs services au meilleur prix. Organisme à but non lucratif, ses excédents ne sont pas distribués, mais utilisés à préserver et promouvoir les intérêts des seuls adhérents. Les mêmes intérêts dictent sa politique de développement, avec aujourd'hui plus de 110 000 adhérents, un réseau commercial doublé en 5 ans, et l'orientation vers des partenariats divers.

Le Groupe propose à travers AGMF Prévoyance et ses filiales une gamme de garanties complètes permettant de faire face aux aléas de la vie, tant sur le plan personnel, familial que professionnel : santé, prévoyance, responsabilité civile professionnelle, protection juridique, dommages, assurance de prêt, garantie autonomie ainsi que

des solutions d'assurance vie pour préparer sa retraite.

De son côté, AGMF Action sociale fait vivre auprès de tous nos adhérents l'esprit d'entraide dont nous avons hérité.

Groupe Pasteur Mutualité reste indépendant tout en multipliant les échanges. Il garde sa légitimité vivante et renouvelle sa présence auprès des institutionnels par des initiatives propres, à l'image du colloque qu'il organise chaque année sur des sujets à caractère socio-professionnel — souffrance des soignants, vieillissement — et des actions de soutien à la recherche menées par sa fondation d'entreprise. ■

“ Quel beau chemin ont parcouru ensemble médecine et mutualité, par leurs actions parallèles et conjuguées.

Le Président Bruno Gaudeau en 2002